

CORONAVIRUS : LE GUIDE DU PROPRIO



Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un endroit de camp ? Retrouvez dans ce guide toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur les camps 2020.

Mise à jour:
03/06/2020



ATOUTS
CAMPS

TABLE DES MATIÈRES

CORONAVIRUS:
LE GUIDE DU PROPRIO

PRÉAMBULE	3
RAPPEL DES MESURES	4
EN AMONT DES CAMPS	
<i>Réservations confirmées ?</i>	5
<i>Contactez votre commune</i>	5
JUSTE AVANT LE CAMP	
<i>Un endroit de camp "clean"</i>	6
<i>Matériel et équipements à prévoir</i>	6
<i>Courrier de bienvenue</i>	7
À L'ARRIVÉE DU CAMP	
<i>État des lieux</i>	8
<i>Une caution ? Oubliez le cash !</i>	8
PENDANT LE CAMP	
<i>Le nettoyage</i>	9
<i>Quels contacts ?</i>	9
<i>Activités interdites</i>	9
À LA FIN DU CAMP	
<i>Vérifiez le nettoyage</i>	10
ANNEXES	
<i>Les bulles : questions/réponses</i>	11
<i>Fiche de nettoyage</i>	12
<i>Courrier de bienvenue</i>	17
CONTACTER ATOUTS CAMPS	18

Ce guide a été élaboré par l'ASBL Atouts Camps afin d'aider les propriétaires ou gestionnaires d'endroits de camp à accueillir les groupes des mouvements de jeunesse dans des conditions qui répondent aux mesures destinées à lutter contre la propagation du coronavirus.

Les recommandations reprises dans ce document sont issues des règles décrites dans le protocole pour l'organisation des camps des mouvements de jeunesse et validé par le Comité de concertation réunissant les différents Gouvernements.

Les conseils repris ici sont également issus des recommandations faites par les fédérations des Mouvements de jeunesse francophones.

Ce guide sera mis à jour régulièrement en fonction des nouvelles mesures ou recommandations liées à l'évolution de la situation. La date de la dernière mise à jour du document est indiquée sur la page de garde.

RAPPEL DES MESURES

LA MESURE PRINCIPALE : LES BULLES

Les participants au camp seront répartis dans des bulles de contact de **50 personnes**. Au sein de ces bulles, les participants ne devront pas porter de masque et ne devront pas respecter de distance physique entre eux.

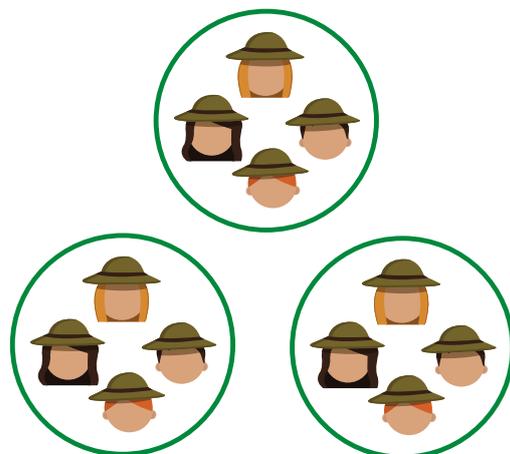
Plusieurs bulles pourront se trouver sur le même endroit de camp (bâtiment ou prairie). Mais le camp devra alors être organisé de telle manière à ce qu'il y ait une distanciation entre les différentes bulles.

> Votre bâtiment ou votre prairie accueille **plus de 50 personnes** ? Plusieurs bulles pourront y cohabiter mais en suivant les règles suivantes :

1. L'endroit de camp sera subdivisé en plusieurs zones pour que chaque bulle dispose de sa propre zone de couchage, de sanitaires, de repas, de jeux et ses installations sanitaires. Toutefois : une même zone (à l'exception de la zone de couchage) pourra être utilisée par différentes bulles à condition qu'elle soit utilisée par une bulle à la fois et qu'elle soit désinfectée entre deux usages.

1. Dans la mesure du possible, le matériel devra être réparti dans plusieurs malles. Chaque bulle utilisera ses propres malles à matériel. Les objets qui ne pourront pas être répartis devront être désinfectés entre deux usages.

1. L'aménagement et l'utilisation de l'endroit de camp devra permettre de respecter les bulles et les conditions d'hygiène.



DES QUESTIONS AU SUJET DES BULLES ?

Retrouvez en annexe des questions et réponses relatives à l'organisation des bulles sur un endroit de camp.



RÉSERVATIONS CONFIRMÉES ?

Contactez sans plus tarder les groupes qui ont réservé votre endroit de camp pour cet été afin de vous assurer qu'ils viennent bien en camp chez vous.

UNE ANNULATION ?

Certains groupes préfèrent annuler leur camp pour des raisons qui leur sont propres. Comme la décision d'autoriser les camps a été prise par des experts, qui estiment que le danger de propagation lié à la tenue des camps est limité, cette annulation n'est pas considérée comme un cas de force majeure. Le groupe est donc tenu de respecter les termes du contrat. Une solution trouvée à l'amiable avec le groupe est toutefois à privilégier.

VÉRIFIEZ LES DATES DE LOCATION !

Les mesures qui permettent aux camps d'avoir lieu ne débutent qu'à partir du 1er juillet. Vous ne pouvez accueillir aucun groupe (même pas 2-3 animateurs) dans votre endroit de camp avant cette date-là. Fixez également l'heure précise d'arrivée avec le groupe afin que tout le nettoyage soit fait à temps.



CONTACTEZ VOTRE COMMUNE !

Votre commune est un partenaire important pour votre endroit de camp. Elle pourra vous renseigner sur les modalités d'accueil, les démarches administratives ou encore la personne de contact pendant les camps. N'hésitez pas à la contacter dès à présent.

UN ENDROIT DE CAMP TOTALEMENT "CLEAN"

Avant l'arrivée du premier groupe, il faudra vous assurer que votre endroit de camp est bien propre et désinfecté.



COMMENT NETTOYER ? QUE NETTOYER ? QUE FAIRE QUAND DEUX GROUPES SE SUIVENT ?

Retrouvez toutes les réponses à ces questions en [annexe](#) avec la fiche de nettoyage d'un bâtiment et la fiche de nettoyage d'une prairie.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR

- Les participants au camp devront se laver régulièrement les mains (en début et fin d'activité, avant et après les repas, à chaque passage aux toilettes, etc.) Il est donc nécessaire de prévoir pour eux un **approvisionnement en eau** suffisant et facile d'accès. Si un accès à l'eau courante n'est pas possible, proposez-leur d'autres solutions (mise à disposition d'une cuve-citerne d'eau ou installation d'un tuyau d'eau, par exemple)
- Il peut être intéressant de leur fournir des **poubelles fermées**, dans lesquelles ils pourront notamment y jeter les mouchoirs à usage unique.
- Les groupes se chargeront eux-mêmes de fournir à leurs participants du **gel hydroalcoolique** mais vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, installer des bouteilles de gel hydroalcoolique aux endroits "stratégiques" (sanitaires, local partagé par plusieurs camps).

DES INFOS À AFFICHER ?

Les animateurs recevront de la part de leur fédération des affiches et du matériel didactique avec les mesures ou les gestes barrières à afficher dans l'endroit de camp. Vous ne devez donc rien prévoir à ce niveau-là.

UN COURRIER DE BIENVENUE

Comme il ne vous sera pas possible de rencontrer l'ensemble des animateurs, ni même les animés, vous pouvez préparer un courrier de bienvenue avec les différents points d'attention à garder en tête dans votre endroit de camp. Ce document peut aussi reprendre des informations utiles aux groupes pour éviter de sortir trop souvent de leur endroit de camp ou pour éviter de faire de trop longs déplacements lorsqu'ils doivent aller faire des courses ou se rendre chez le médecin.



BESOIN D'INSPIRATION ?

Retrouvez en annexe un courrier de bienvenue à compléter pour votre endroit de camp !



ÉTAT DES LIEUX

Si un état des lieux est prévu, faites le tour des lieux comme d'habitude avec l'animateur responsable. Veillez toutefois à respecter la distance de 1,5 mètre et à porter un masque.

UNE CAUTION ? OUBLIEZ LE CASH !

Si une caution vous est habituellement remise en main propre au début du camp, il faudra cette fois-ci privilégier le virement bancaire. Contactez le groupe avant son arrivée pour qu'il règle le paiement.

LE NETTOYAGE

Chaque groupe aura bien connaissance des mesures à prendre pour garder l'endroit de camp propre et désinfecté. Les animateurs ont reçu des explications détaillées de leur fédération. Ils sont responsables de la bonne tenue de leur camp en termes d'hygiène. Ce n'est donc pas à vous de vérifier si les locaux ou le matériel que vous mettez à disposition sont bien désinfectés pendant toute la durée du séjour.

QUELS CONTACTS ?

Lors des camps, il vous sera demandé de limiter vos contacts avec le groupe au strict nécessaire. Si des contacts doivent avoir lieu, les mesures de distanciation physique devront absolument être respectées. Par ailleurs, si vous faites partie d'un groupe dit "à risque", il est important de le signaler aux groupes afin qu'ils redoublent de vigilance. Restez aussi disponible par téléphone afin d'éviter qu'ils viennent régulièrement frapper à votre porte pour des petites questions.

DES ACTIVITÉS INTERDITES

Les groupes ne sont pas autorisés à demander l'intervention d'un prestataire ou d'un partenaire pour organiser, par exemple, une journée piscine, une activité nature ou un parcours accrobranche. Les hikes, jeux dans le village, etc. sont également interdits. De manière générale, le groupe doit rester au maximum sur son endroit de camp.

ET LE COURRIER ?

Vous pouvez évidemment toujours déposer le courrier aux groupes. Pour cela, mettez par exemple une boîte fermée en place à l'entrée de l'endroit de camp. Vous y glisserez le courrier avant de désinfecter la boîte.

JEUX DANS LES BOIS ?

Les activités dans les bois restent autorisées. Une bulle pourra donc sortir de son endroit de camp pour s'y rendre, tout en respectant la distanciation physique sur le trajet.

VÉRIFIER LE NETTOYAGE

S'il a été convenu que le nettoyage complet et la désinfection de l'endroit de camp soient réalisés par le groupe, un tour des lieux pourra être fait avec un responsable. Comme il s'agit de règles totalement inédites, soyez conciliant avec les groupes. N'hésitez pas à leur donner un petit coup de main pour vous assurer que tout sera parfait pour le groupe suivant. Si vous avez convenu avec le groupe que c'est vous qui vous chargerez de désinfecter les lieux, demandez-leur de faire un premier nettoyage complet comme ils l'auraient fait habituellement. Vous n'aurez alors plus qu'à désinfecter ce qui doit l'être.

QUESTIONS/RÉPONSES PAR RAPPORT À L'ORGANISATION DES BULLES SUR UN ENDROIT DE CAMP

> En tant que propriétaire, suis-je extérieur à la "bulle" ?

Les participants au camp seront répartis dans des bulles de contact de 50 personnes, qui comprennent les enfants/jeunes, les encadrants et les intendants. En tant que propriétaire, vous êtes évidemment une personne extérieure aux bulles.

> Sur mon terrain, à quelle distance doivent se tenir les différentes bulles ?

Aucune distance à respecter entre deux ou plusieurs bulles n'a été fixée. Si vous en avez la possibilité, conseillez aux groupes d'installer leurs bulles à chaque extrémité du terrain, les plus éloignées les unes des autres.

> S'il y a plusieurs bulles issues d'un même groupe de jeunes dans mon endroit de camp, dois-je prévoir deux contrats de location ?

Non, un seul contrat de location couvrant la totalité des participants sera suffisant.

> Qui donne l'autorisation de faire deux bulles ?

Ce sont les groupes qui devront organiser la mise en place de ces bulles. Ils ne doivent pas obtenir d'autorisation spécifique pour organiser les bulles.

ANNEXE : FICHE DE NETTOYAGE

LE GUIDE DU PROPRIO :
FICHE DE NETTOYAGE

Cette fiche reprend des conseils suggérés par Atouts Camps. Elle ne constitue pas une procédure de nettoyage validée par des experts.

UN VIRUS TENACE !

Les conditions d'hygiène sont une des clés de la réussite des camps cet été. Il faudra donc redoubler de vigilance. Le virus peut rester actif sur certaines surfaces pendant plusieurs heures, voire journées.

NETTOYAGE VERSUS DÉSINFECTION

Le nettoyage permet d'éliminer les germes, la saleté et les impuretés, au moyen d'une éponge et de savon par exemple. La désinfection consiste à utiliser des produits chimiques pour tuer les germes, par exemple en vaporisant de l'eau de Javel sur une surface. Pour réduire le risque de contamination, l'idéal est donc de nettoyer d'abord, puis désinfecter.

QUI NETTOIE ? QUI DÉSINFECTE ?

Est-ce à vous de nettoyer ou aux groupes ? Rien n'est fixé à ce niveau-là. Voici les recommandations d'Atouts Camps.

AVANT LE 1ER CAMP

Le propriétaire nettoie et désinfecte (si besoin)

PENDANT LE CAMP

Les groupes nettoient et désinfectent

À LA FIN DU CAMP

Les groupes nettoient, le propriétaire désinfecte pour le groupe suivant

QUAND DÉSINFECTER ?

Vous devrez désinfecter les lieux avant l'arrivée du premier groupe (au plus tôt le 1er juillet), sauf s'il n'a pas été utilisé pendant plusieurs jours précédant l'arrivée du groupe. Il y a en effet peu de chance que le virus soit encore actif.



L'ÉPINEUSE QUESTION DU "CHASSÉ-CROISÉ"

Lorsque deux groupes se suivent, vous devrez vous assurer de bien désinfecter les lieux avant l'arrivée du groupe suivant. Mieux encore, faites en sorte qu'il y ait un jour d'inoccupation entre les deux groupes qui se succèdent, quitte à écourter les locations de quelques heures.

COMMENT DÉSINFECTER ?

- Pour nettoyer : utilisez simplement un détergent ou du savon et de l'eau afin d'enlever la saleté, la graisse, la poussière et les germes.
- Pour désinfecter : appliquez un désinfectant à l'aide d'un spray, laissez agir quelques minutes, puis essuyez. Les produits de nettoyage et désinfectants couramment utilisés sont efficaces contre le Covid-19.
- Avant de nettoyer et de désinfecter, pensez aussi à bien aérer les pièces !



UNE RECETTE

L'eau de Javel diluée dans l'eau permet d'éliminer le virus. Voici la concentration efficace : 30 ml d'eau de Javel à 12° dans 1 litre d'eau. Le temps de pose recommandé est de cinq minutes.

LES PRÉCAUTIONS

Maniez l'eau de Javel avec des gants, utilisez-la seule dans de l'eau froide et ne la mélangez pas avec un autre produit d'entretien.

QUE DÉSINFECTER DANS UN BÂTIMENT ?

De manière générale, il faut désinfecter les surfaces et les objets susceptibles d'être touchés avec les mains.



LA CHECK-LIST BÂTIMENT

- Cuisine :
 - Éviers
 - Robinetterie
 - Poignées de meubles
 - Appareils (four, frigo, etc.)
 - Ustensiles
 - Chaises
 - Tables et bancs
- Sanitaires :
 - Lavabos
 - Robinets
 - Rideaux et portes de douche
 - Toilettes
- Divers :
 - Poignées de porte
 - Interrupteurs
 - Rampes d'escalier
 - Poubelles et bacs de recyclage
 - Clés
 - Thermostats
 - Rebords et poignée de fenêtre

LES CAS PARTICULIERS EN BÂTIMENT

- **Les lits** : si votre endroit de camp dispose de lits, ils peuvent toujours être utilisés. Veillez toutefois à demander aux groupes de venir avec leurs propres draps et d'utiliser un sac de couchage, de préférence. Comme il est difficile de désinfecter les matelas, la période d'au moins un jour entre deux camps est encore plus importante à respecter.

QUE DÉSINFECTER POUR UNE PRAIRIE ?

De manière générale, il faut désinfecter les surfaces et les objets susceptibles d'être touchés avec les mains.



LA CHECK-LIST PRAIRIE

- Local ou garage attenant :
 - Poignées de porte ou de barrière
 - Interrupteurs
 - Poignée du frigo
- Poignée du robinet ou de la cuve-citerne

LES CAS PARTICULIERS EN PRAIRIE

- **Les feuillées** : Aucune recommandation particulière n'est prévue pour les feuillées, tant que les mesures d'hygiène sont respectées : nettoyage régulier de la feuillée et possibilité de se laver les mains avec de l'eau et du savon ou du gel hydroalcoolique en sortant.
- **Les locaux partagés** : Si vous mettez un local à disposition pour l'utilisation d'un frigo et pour l'accès à l'électricité, il faudra demander aux groupes de limiter au maximum l'accès à ce lieu afin qu'ils ne s'y rendent qu'en cas de stricte nécessité. Il peut être intéressant d'y laisser un flacon de gel hydroalcoolique. Si le local est partagé par plusieurs groupes, établissez avec eux un horaire de passage afin d'éviter les contacts. Un frigo ne pourra pas être partagé par plusieurs bulles ou groupes.

DU MATÉRIEL ADÉQUAT

Pour les camps en bâtiment, pensez à laisser du matériel de nettoyage adéquat aux groupes afin qu'ils puissent nettoyer et désinfecter les lieux correctement tout au long de leur camp.

Si plusieurs bulles se trouvent dans votre endroit de camp, pensez à dédoubler le matériel de nettoyage si vous en avez la possibilité. Si vous n'avez pas de matériel en suffisance, prévenez les groupes à l'avance pour qu'ils prévoient tout ce dont ils auront besoin pour nettoyer quotidiennement les lieux.



LISTE DU MATÉRIEL

- Des balais
- Des ramassettes
- Des raclettes
- Des seaux
- Des torchons
- Des éponges à récurer
- Des lavettes microfibres
- Des loques à poussière
- Du dégraissant (produit vaisselle)
- Du produit multi-surfaces
- Du produit pour les toilettes
- Du spray désinfectant
- De la Javel
- Des gants

ASBL ATOUTS CAMPS



UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

Vous ne trouvez pas de réponse à vos questions dans ce guide ? Vous faites face à un cas particulier ? Contactez-nous !

 081/65 83 09

 info@atoutscamps.be

Place l'Ilon, 13 – 5000 Namur
BE56 6528 1257 9388
N° entreprise 0811.887.426
<https://atoutscamps.be/> –
info@atoutscamps.be